OÙ ET QUAND VOTER ?

Du 17 novembre 9 heures au 24 novembre à 17 heures

Le vote peut se faire sur le lieu de travail et pendant le temps de travail avec n'importe quel terminal professionnel ou personnel:















Ces bornes seront mises en place par l'entreprise, dans des conditions de confidentialité équivalentes au scrutin papier et utilisables par tous·tes les agent·es du GPU, quel que soit le CSE de rattachement.

COMMENT VOTER?

4 jours ouvrés avant l'ouverture des scrutins

du vote électronique ; L'adresse internet

La fiche explicative

du site de vote ;

Un numéro vert
d'assistance en ligne

d'assistance en ligne en cas de difficultés techniques ; L'identifiant

L'identifiant de l'électeur·rice masqué par une protection.

La direction enverra deux courriers comprenant :

> Le code secret masqué par une protection.

> > 2

Connexion et vote

- 1. Se connecter sur le site de vote spécifiquement dédié à l'élection.
- S'identifier au moyen de son identifiant, son code secret (remis dans les courriers envoyés à domicile) et son numéro de CP.

Attention! Vous devez voter deux fois (une fois pour le scrutin de la liste des titulaires et une fois pour le scrutin de la liste des suppléant-es).

- 3. Choisir un des deux scrutins (titulaires ou suppléant·es).
- Choisir une liste CGT par exemple et cliquez sur Continuer afin de visualiser votre bulletin de vote.
- Cliquez sur Voter et Valider votre choix en saisissant votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile).
- 6. Le bouton **Confirmer** entraîne la validation définitive et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
- 7. La confirmation de l'enregistrement apparaît.
- 8. Ensuite, n'oubliez pas le vote du second scrutin (titulaires ou suppléant·es).

Attention! Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé.

En cas de perte ou de non réception de ces courriers:
Une plateforme téléphonique ou internet vous permettra de récupérer dans deux mails distincts, l'identifiant et le code secret. Les informations suivantes vous seront demandées: nom, prénom, CP, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), date de naissance, adresse e-mail.
Attention, les cheminot-es n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauché-es, CDD...) devront fournir leur code postal de résidence.



2022

ÉLECTIONS

et économique est une instance représentative du personnel. Cette instance est composée de plusieurs commissions dont une avec des prérogatives santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Un CSE, POURQUOI?

Plusieurs consultations sont réalisées sur le périmètre concerné du CSE :

 Sur la politique de l'emploi, le logement, l'égalité professionnelle, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la santé, la sécurité et les conditions de travail...

Le résultat des élections au CSE détermine la représentativité des organisations syndicales localement, régionalement mais aussi nationalement. Il définit la répartition des mandaté-es par organisation syndicale (RPX, CSSCT, CASI...).

Ce que dit LA CGT

La CGT revendique
des instances représentatives
du personnel au plus près
des cheminot-es avec
des prérogatives inter SA.
Nous demandons également
des moyens supplémentaires
d'intervention comme,
par exemple, la possibilité
d'arrêter une réorganisation
qui détruit l'emploi et dégrade
les conditions de travail
(possibilité de droit de veto).

Ce que fait

TER AURA

La CGT porte les exigences, les attentes et les revendications des cheminotes et cheminots dans les CSE. Grâce à l'implication et l'organisation des nombreux-es militant-es CGT dans plus de 350 syndicats locaux, nous pouvons défendre chaque cheminot-e dans son quotidien. Quand cela est nécessaire, nous organisons des actions collectives afin de faire des propositions pour contraindre la direction à changer de politique.

TITULAIRES

29 candidates

▶ Exécution : 11

► Maîtrise : 13 ► Cadres : 5

EXÉCUTION

- Antoine DEBRAND
 DDL KRONO
- **Séverine VOISSE** DDL Auvergne
- Jean Paul ROSSETTO GIACCHERINO TC AURA
- Caroline MOREY-THOMAS
 DDL CITI
- Patrick BARBIER
 Technicentre AURA
- Amandine THEOPHILE DDL KRONO
- Diamel CHALABI
 Technicentre AURA
- Sébastien CHAMPION
 DDL KRONO
- Clement ALLAIX
 DDL Auvergne
- Patrice BERTHOIS
 DDL CITI
- Pierre Henri MOUSSIER DDL Alpes

MAÎTRISE

- Raphael LYONNET DDL CITI
- Magali VILLEGIER DDL Alpes
- Stéphane GAILLOT TC AURA
- Sandra METIVIER
 DDL CITI
- Nathan GARCIN DDL LEX
- Thomas FABRE DDL Auvergne
- Gilles HEN DDL Alpes
- David GOUTHIER

 DDI CITI
- Jessy ANGELOT DDL CITI
- Tommy GOURDIN-LE HERISSE
 DDL CITI
- Regis PERROT
 DDL KRONO
- Laurent AUBELEAU
 DDL CITI
- Vincent MOREAU DDL Alpes

CADRES

- Christophe AUBELEAU
 DDL CITI
- Viriginie GOUTHIER
 Direction territoriale gares
 Centre-Est Rhône-Alpin
- Jean Philippe TINGRY MARABY

Direction générale TER

- Martine MAS DDL Alpes
- Patrick BRUNEL DDL KRONO

TOUS·TES
IMPLIQUÉ·ES
ET
ORGANISÉ·ES

SUPPLÉANT-ES

29 candidates

▶ Exécution : 11

► Maîtrise: 13 ► C

▶ Cadres: 5

EXÉCUTION

- Rachid CHEBANA
 DDL KRONO
- Audrey COPPEL
 DDL KRONO
- Stéphane COLIN DDL CITI
- Aurelie D'AMICO
 DDL KRONO
- Mickael BREDON
 DDL CITI
- Natacha FERIGOULE DDL CITI
- Anthony BLANCHON DDL CITI
- Mickael LAIDET DDL Alpes
- Hervé MARGUERON TC AURA
- Christophe BUSSET Technicentre AURA
- Thomas ONDET
 TC AURA

Bertrand SCHULTZ Technicentre AURA

MAÎTRISE

- Angélique PIQUAUD DR AURA
- Fabien LAGLOIRE DDL Auvergne
- Stéphanie FENAUTRIGUES DDL Auvergne
- Cédric ABONNENC
 DDL KRONO
- Olivier CHADOURNE DDL Auvergne
- Jean RIVIERE DDL CITI
- Stéphane MAUCHAMP
 DDL KRONO
- Gilles ESCURE
 DDL Auvergne
- Fabrice GUIGON TC AURA
- Loïc BALLET
 DDL CITI
- Frédéric POISON DDL LEX
- Frédéric PETETOT DDL Auvergne

CADRES

- Viriginie GOUTHIER
 Direction territoriale gares
 Centre-Est Rhône-Alpin
- Patrick BRUNEL
 DDL KRONO
- Martine MAS
 DDL Alpes
- Christophe AUBELEAU
 DDL CITI
- Jean Philippe TINGRY MARABY

Direction générale TER

